

Stratégie opérationnelle

Au début des années 80, les organisations professionnelles céréalières françaises ont confié à Fert la mission de coopérer avec des agriculteurs de pays en développement qui cherchent à s'organiser pour être eux-mêmes les acteurs de leur démarche de développement, dans la conviction que, quel que soit le pays ou le niveau de développement, les agriculteurs sont d'abord des entrepreneurs responsables de leurs choix et qu'ils ne peuvent affronter certains défis que dans le cadre d'organisations qu'ils créent eux-mêmes.

Dans l'esprit d'origine, le Conseil d'administration a confirmé en 2013 que la mission de Fert est l'accompagnement d'agriculteurs qui cherchent à s'organiser pour résoudre un ou des problèmes rencontrés : le métier de Fert est de réfléchir avec eux pour identifier des solutions, puis les aider à les mettre en œuvre. L'expression de leurs besoins par les paysans en vue d'un appui de la profession agricole française est donc le critère discriminant dans les choix stratégiques et opérationnels de l'association. L'efficacité de l'action de Fert se mesure sur la base des résultats obtenus en termes de création et de renforcement d'organisations professionnelles agricoles.

Le Conseil d'administration a ainsi fixé les orientations suivantes pour les années à venir :

Par rapport aux partenaires de Fert dans les pays en développement

L'entrée dans un nouveau pays et/ou une nouvelle intervention sont décidées en vue d'un appui à des organisations paysannes, qu'elles soient à créer ou qu'elles existent déjà.

Fert est à l'écoute des besoins exprimés par les paysans eux-mêmes (approvisionnement en intrants, améliorations techniques, formation, conseil, crédit, commercialisation, etc.). Fert accompagne l'évolution de ces besoins, par exemple vers la mise en marché et les problématiques de qualité des produits. Dans cette logique, Fert s'abstient de donner suite à des demandes de pays ou de bailleurs de fonds qui la placerait comme « opérateur » dans une approche qui ne privilégierait pas l'appui aux organisations professionnelles agricoles selon l'expression de leurs besoins par les agriculteurs eux-mêmes.

Lorsque Fert est amenée dans le cours d'une intervention à appuyer des actions de développement local ou des structures publiques de financement du monde rural, elle le fait en liaison et en soutien avec les organisations professionnelles agricoles locales.

Fert concentrera ses interventions sur l'Afrique au sens large : zone méditerranéenne, Afrique subsaharienne et Madagascar. Fert sera ouverte à des interventions dans d'autres géographies, notamment si se trouve une opportunité de partenariat avec des organisations agricoles françaises ou des entreprises.

Par rapport au monde agricole français

Fert trouve au sein des organisations professionnelles céréalières françaises son origine et sa raison d'être, ainsi que les moyens de son autonomie.

La démarche de Fert repose sur les valeurs, l'expérience et le savoir-faire de la profession agricole française : mutualisme, solidarité, coopération. Fert mobilise le savoir-faire et l'expérience détenus au sein des organisations professionnelles agricoles françaises par les élus et anciens élus et par les salariés et anciens salariés. Des synergies existent et seront développées avec Afdi, dont la démarche est complémentaire.

Fert est attentive aux sollicitations d'entreprises. Si les logiques respectives de l'entreprise et de Fert se recoupent, une action peut être envisagée. Dans tous les cas, vis-à-vis des entreprises, Fert se positionne en garant d'une démarche éthique, dans le sens de « défense des intérêts des producteurs. »

L'éducation au développement, notamment dans les établissements d'enseignement agricole français, fait partie intégrante de la mission de Fert.